

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée Brigitte Desruisseaux directrice générale et secrétaire-trésorière

QUE LORS D'UNE SESSION REGULIERE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON TENUE LE 5 OCTOBRE 2020, LE REGLEMENT NUMERO 313-2020 RELATIF A L'UTILISATION DE L'EAU ET ABROGEANT LES REGLEMENTS ANTERIEURS A ETE ADOPTE.

Copie du présent règlement sera délivrée à toute personne qui en fera la demande, moyennant les frais exigibles par la municipalité.

DONNÉ À STE-EDWIDGE-DE CLIFTON CE 7ième JOUR D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT

Directrice générale et secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétairetrésorière de la municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 7 octobre 2020, entre 9h et 16h30heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7 ^{ième} jour d'octobre 2020.
Directrice générale et secrétaire-trésorière